

Sandrine TAUZIN - Frédéric GUIRAL

Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Sciences physiques

À

**Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques
Sciences Physiques**

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 3 septembre 2018

Objet : Lettre de rentrée

Rectorat

**Inspection
de l'Enseignement
Technique**

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons vivement à tous une excellente rentrée après des vacances revigorantes. Nous saluons plus particulièrement les nouveaux arrivants dans l'académie de Bordeaux.

Informations

Affaire suivie par :
Frédéric Guiral
Sandrine Tauzin

Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax :
05 57 57 39 77

Mél :

frederic.guiral@ac-bordeaux.fr
sandrine.tauzin@ac-bordeaux.fr

Frédéric GUIRAL poursuit la mission de doyen des Inspecteurs de l'Éducation Nationale Enseignement Technique et Enseignement Général. L'équipe des chargés de missions d'aide à l'inspection est toujours composée d'Emmanuelle LAFONT, Diègo DORIAN et Jessica ESTEVEZ-BRIENNE. Celle-ci continue d'assurer sa mission de Formateur Académique en lien avec l'ESPE d'Aquitaine.

L'actualité principale de cette année scolaire concerne la mise en œuvre de la transformation du lycée professionnel, notamment les tests de positionnement en 2nde professionnelle dès la rentrée 2018 (du 17 septembre au 05 octobre 2018). Ces tests seront étendus aux classes de CAP à la rentrée 2019. Vous trouverez davantage d'informations à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>.

Formations

La plupart des formations prévues au Plan Académique de Formation (PAF) porteront sur la transformation de la voie professionnelle dans sa dimension pluridisciplinaire (co-intervention, pédagogie de projets, etc.). De ce fait, les formations maths-sciences seront réduites.

Les parcours à distance m@gistère, tablette et 3^e prépa pro (qui devient 3^e prépa métiers), conçus l'an passé, restent actifs et vous pouvez faire une demande d'inscription auprès des chargés de mission.

Nous vous invitons à vous tourner vers d'autres formations inscrites au PAF <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia> ainsi que par d'autres organismes comme l'IREM ou l'APMEP.

Dans le cadre de l'année de chimie (<http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-de-la-chimie-2018-2019.html>) de nombreuses manifestations à destination des élèves ou des enseignants seront organisées dans l'académie.



Divers

La semaine des mathématiques aura lieu du 11 au 17 mars 2019 sur le thème « *Jouons ensemble avec les mathématiques* ». Nous tenons à féliciter les élèves de l'EREA Joël Jeannot de Trélissac pour leur prestation « *Danse avec les drones* » ainsi que les participants au [rallye mathématique d'Aquitaine](#), et plus particulièrement les lauréats départementaux et le vainqueur régional, la classe de 2^{nde} bac pro du Lycée hôtelier de Talence (33).

Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à participer à un autre concours, au sein de la nouvelle grande région, intitulé « *les sciences au cœur du métier* ». Cette manifestation propose aux élèves et aux apprentis de concevoir et de réaliser un film sur une expérience en rapport avec le métier pour lequel ils se préparent. Nous souhaitons saluer les lauréats de l'Académie de Bordeaux : les classes de T^{es} MEI du lycée des métiers des Grands Lacs de Parentis-en-Born et de 1^{es} TIIN du lycée de l'Estuaire de Blaye.

Nous vous rappelons également que la liste de diffusion math-sciences est un organe de communication important à laquelle vous pouvez vous inscrire sur le [site math-sciences](#). Vous y trouverez également de nombreuses ressources pédagogiques comme le [Vade-mecum](#) de l'enseignement des mathématiques – sciences physiques, des exemples de sujets de CCF, des documents de formation, des sujets zéros des épreuves de brevet professionnel, etc. À ce propos, nous tenons encore à vous remercier de votre travail collaboratif.

Nous insistons aussi sur l'accueil bienveillant qu'il est important de réserver aux enseignants nouvellement affectés dans les établissements. Afin de les aider dans leur prise de fonction, il est nécessaire de leur préparer un classeur contenant le *vade-mecum*, des exemples de CCF ainsi que tout document qu'il vous semble important de connaître.

Toujours d'actualité

La **grille nationale d'évaluation** en mathématiques et en sciences physiques est à utiliser **en formation** comme en évaluation. Elle est à mettre en œuvre **en baccalauréat professionnel** (sur les 3 années), **en certificat d'aptitude professionnelle** (sur les 2 années) et en brevet professionnel (sur les 2 années) :

- En mathématiques au baccalauréat professionnel, 3 points sur 10 sont consacrés à l'évaluation des capacités expérimentales (*émettre une conjecture, expérimenter, simuler, contrôler la vraisemblance d'une conjecture*) liées à l'utilisation des TIC. Cette répartition de points pourra aussi être appliquée en CAP et en BP.
- En sciences physiques et chimiques, l'évaluation porte nécessairement sur des capacités expérimentales et 3 points sur 10 sont consacrés aux questions faisant appel à la compétence « *Communiquer* ».

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une calculatrice graphique (avec mode examen pour les entrants en seconde) est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de classes dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

Enfin, nous rappelons que la participation des enseignants aux corrections est obligatoire. Les convocations aux épreuves ponctuelles organisées début juin (pour les candidats libres ou issus d'établissements privés hors contrat) **sont prioritaires**, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Inspectrice de l'Education nationale
Chargée de l'Enseignement Général



Sandrine TAUZIN

L'inspecteur de l'Education Nationale
Chargé de l'Enseignement Général



Frédéric GUIRAL